



attouchement dans le sommeil sur une adulte

Par **jaz**, le **25/05/2010** à **12:15**

j'ai habiter en collocation avec une amie toxicomane.nous avons eu des relation sexuel(sans penetration)consentente qu'elle renie.nous avons dormi souvent ensemble et je l'ai attoucher dans son sommeil(tjrs sans penetration)pour la reveiller et que l'on fasse l'amour,elle a souvent repondu a mes caresses jusqu'au moment de la penetration ou elle a dit non a chaque fois et j'ai arreter a chaque fois.au jour d'aujourd'hui elle m'accuse de viol,pour moi j'ai tjrs ete correct avec elle;elle me dit qu'aux yeux de la justice je suis un violeur.je voudrais savoir si je risque quelque chose si l'affaire passe devant un tribunal.merci de repondre.je vais au plus mal je ne comprend pas ce qui me tombe dessus.je n'ai jamais voulu faire de mal a qui que ce soit et je ne veux pas aller en prison en tant que violeur.j' imagine ce qu'on peut leur faire.j'ai tres peur merci de repondre au plus vite